Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie tenue le lundi, 14 mai 2018 à 19h00 à l'Hôtel de Ville.

1) APPEL À L'ORDRE.

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Environ quarante-trois (43) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2) CONSTATATION DU QUORUM :

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Dianna May Savoie	Maire suppléant
	Ginette Brideau Kervin	Conseillère
	Jolain Doiron	Conseiller
	Jean-Yves McGraw	Conseiller
	Norma McGraw	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Daniel Hachey	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier
Sont absents :	Raymonde Robichaud	Conseillère
	André Saulnier	Conseiller

3) DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS.

La conseillère Ginette Brideau Kervin déclare un conflit d'intérêts pour le point 7.15 « Lotissement avec rue publique – Lotissement Johnny Brideau ».

4) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2018-111 Proposée par Norma McGraw, appuyée de Geoffrey Saulnier QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
   - 5.1 Réunion ordinaire du 26 mars 2018.
   - 5.2 Réunion ordinaire du 23 avril 2018.
6. Présentation des rapports.
   - 6.1 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 30 avril 2018.
   - 6.2 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 7 mai 2018.
7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
   - 7.1 Modification à l'arrêté procédural.

7.1.1 Première lecture de l'arrêté 019-01-2018.
7.1.2 Deuxième lecture de l'arrêté 019-01-2018.
7.2 Politique sur les mandats et composition des comités du conseil municipal.
7.3 Vacance au sein du conseil municipal.
7.4 Facturation pour un raccordement au système d'eau et d'égout.
7.5 Demande pour acheter un chapiteau.
7.6 Contrat avec l'entreprise Embou Productions.
7.7 Jorganise – Demande d'équipements pour un spectacle.
7.8 CSRPA. – Services d'inspection et d'urbanisme.
7.9 Autorisation pour des soumissions – Marquage de lignes de rues.
7.10 Autorisation pour des soumissions – Marquage de la chaussée.
7.11 Achat d'un logiciel pour le service d'incendies.
7.12 Entente avec l'école de Hockey Tracadie-Sheila.
7.13 Entente pour l'utilisation de stationnement et une servitude d'empiètement.
7.14 Lotissement avec rue publique et servitude – Lotissement Denis Brideau.
7.15 Lotissement avec rue publique - Lotissement Johnny Brideau.
7.16 Entretien de deux nouvelles rues – Rues de l'Outarde et de l'Aigle Pêcheur.
7.17 Entretien d'une nouvelle rue – Lotissement Bruno & Normand Caissie.
7.18 Soumissions reçues pour la vente d'un terrain de la municipalité.
7.19 Soumissions reçues pour la vente d'équipements audiovisuels.
7.20 Demande de recommandation de la CSRPA pour une modification au zonage – Entreprise de vente, installation, entretien et réparation de piscines et spas.
7.21 Agrandissement de la concession à bail pour la marina et le parc riverain.
7.22 Production V.H.B. – Demande d'équipements pour un spectacle.
7.23 Production V.H.B. – Autorisation pour utiliser un terrain municipal.

8. Questions différées antérieurement.
- Aucune.

9. Correspondances.
9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 20.
9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 9.

10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

5) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.

5.1 ORDINAIRE : 26 mars 2018, onze (11) points étaient à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.

4. Adoption des ordres du jour.
5. Adoption du procès-verbal des réunions précédentes :
   5.1 Réunion ordinaire du 12 mars 2018.
6. Présentation des rapports.
   6.1 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 19 mars 2018.
7. Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs :.
   7.1 Vente d'équipements audiovisuels - Ancien bâtiment de Service Tracadie.
   7.2 Corporation de Développement Économique de Tracadie-Sheila Inc.
   7.3 Demande de subvention financière – V.R. Baie des Chaleurs (boulevard Dr Victor LeBlanc (NID 20890992).
   7.4 Nouvel arrêté procédural.
      7.4.1 Première lecture par titre de l'arrêté 019-00-2018.
      7.4.2 Deuxième lecture par titre de l'arrêté 019-00-2018.
      7.4.3 Avis public en vertu du paragraphe 15(3) de la Loi sur la Gouvernance locale.
   7.5 Demande de modification au zonage – Projet d'une habitation multifamiliale (boulevard Dr Victor LeBlanc).
      7.5.1 Lecture intégrale de l'arrêté Z015-00-2018.
      7.5.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté Z015-00-2018.
      7.5.3 Lecture intégrale de l'arrêté Z016-00-2018.
      7.5.4 Troisième lecture et adoption de l'arrêté Z016-00-2018.
      7.5.5 Soumission au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux sous l'article 112.
   7.6 Demande de modification au zonage (rue de l'Église) – Projet pour une banque alimentaire.
      7.6.1 Étude des objections en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'Urbanisme.
      7.6.2 Lecture intégrale de l'arrêté Z017-00-2018.
      7.6.3 Troisième lecture et adoption de l'arrêté Z017-00-2018.
      7.6.4 Lecture intégrale de l'arrêté Z018-00-2018.
      7.6.5 Troisième lecture et adoption de l'arrêté Z018-00-2018.
      7.6.6 Soumission au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux sous l'article 112.
   7.7 Directive concernant la vérification du casier judiciaire.
   7.8 Modification au plan quinquennal 2014-2018 de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative sur le fonds fédéral de la taxe sur l'essence – Rue Faudel.
   7.9 Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick – Demande de financement par débentures.
8. Questions différées antérieurement.
   - Aucune.
9. Affaires nouvelles :
   9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 10.
   9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 8.
10. Présentation, pétitions et demande d'information.
11. Levée de la réunion.

2018-112 Proposée par Réaldine Robichaud, appuyée de Ginette Brideau Kervin QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire 26 mars 2018 soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

5.2 ORDINAIRE : 23 avril 2018, onze (11) points étaient à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption des ordres du jour.
5. Adoption du procès-verbal des réunions précédentes :
   - 5.1 Réunion ordinaire du 9 avril 2018.
   - 5.2 Réunion extraordinaire du 16 avril 2018.
6. Présentation des rapports.
   - 6.1 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 16 avril 2018.
   - 6.2 Dépôt du rapport sur les dossiers environnementaux – Mars 2018.
   - 6.3 Dépôt du rapport sur les activités sociales et communautaires – Mars 2018.
   - 6.4 Rapport financier en date du 31 mars 2018.
   - 6.5 Rapport sur les centres communautaires 2017.
7. Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs.
   - 7.1 Nouvel arrêté procédural.
     - 7.1.1 Lecture sommaire de l'arrêté 019-00-2018.
     - 7.1.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 019-00-2018.
   - 7.2 Annulation d'une vente d'un terrain dans le parc commercial.
   - 7.3 Soumissions reçues pour un service de conciergerie 2018-2021.
   - 7.4 Demande pour avoir les bandes de hockey de la municipalité.
   - 7.5 Demande pour transférer l'allée privée Cécile à la municipalité.
   - 7.6 Demande pour entretenir une nouvelle rue – Pointe des Robichaud.
   - 7.7 Demande d'assistance pour remplir des bacs d'eau.
   - 7.8 Renouvellement du bail 2018 – Académie Ste-Famille.
   - 7.9 Aide financière pour l'Union des Pêcheurs Aquaculture de l'Est.
   - 7.10 Permis pour la présentation de spectacles, rue de la Chapelle.
   - 7.11 Entente pour Sentier multifonctionnel.
   - 7.12 Soumissions reçues pour des interrupteurs de transfert manuel.
8. Questions différées antérieurement.
   - Aucune.
9. Affaires nouvelles :
   - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 10.
   - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 9.
10. Présentation, pétitions et demande d'information.
11. Levée de la réunion.

2018-113 Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire 23 avril 2018 soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

6) PRÉSENTATION DES RAPPORTS :

6.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER DU 30 AVRIL 2018.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

6.2 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER DU 7 MAI 2018.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7) <u>AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES :</u>

7.1 MODIFICATION À L'ARRÊTÉ PROCÉDURAL.

7.1.1 <u>Première lecture de l'arrêté 019-01-2018.</u>

2018-114 Proposée par Dianna May Savoie, appuyée de Ginette Brideau Kervin, QUE l'arrêté no 019-01-2018 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

<u>ADOPTÉE.</u>

Le maire fait la 1ère lecture par son titre de l'arrêté 019-01-2018.

7.1.2 <u>Deuxième lecture de l'arrêté 019-01-2018.</u>

2018-115 Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Dianna May Savoie, QUE l'arrêté no 019-01-2018 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

Le maire fait la 2e lecture par son titre de l'arrêté 019-01-2018.

<u>ADOPTÉE.</u>

7.2 POLITIQUE SUR LES MANDATS ET COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL.

2018-116 Proposé par Geoffrey Saulnier, appuyée de Réaldine Robichaud, QUE la politique PA2017-011 intitulée « Mandats et composition des comités du conseil municipal » soit abrogée. **<u>ADOPTÉE.</u>**

7.3 VACANCE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL.

2018-117 ENTENTU QUE le conseiller municipal, Denis McLaughlin a donné sa lettre de résignation comme membre du conseil municipal au greffier municipal.
IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves McGraw, appuyé de Geoffrey Saulnier QUE le conseil municipal de Tracadie déclare une vacance à l'intérieur du conseil municipal et en informe le directeur des élections municipales afin de tenir une élection complémentaire. **ADOPTÉE.**

7.4 FACTURATION POUR UN RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'EAU ET D'ÉGOUT.

2018-118 Proposée par Norma McGraw, appuyée de Réaldine Robichaud, QUE la facture pour l'aménagement d'un service de raccordement au système municipal d'eau et d'égout pour la propriété ayant le NID 20749222 soit annulée étant donné que le propriétaire de cette propriété ne prévoit dans un proche avenir, avoir besoin d'un tel service de raccordement et qu'il avait refusé de se raccorder avec les taux demandés.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE la municipalité assume la facture de 19 000 $ étant donné que c'est une erreur administrative.

5 OUI
3 NON **ADOPTÉE.**

7.5 DEMANDE POUR ACHETER UN CHAPITEAU.

Proposition principale.

2018-119 Proposée par Réaldine Robichaud, appuyé de Geoffrey Saulnier QUE le conseil municipal déclare comme bien excédentaire le grand chapiteau installé présentement sur la propriété municipale du 4104, rue Principale.
IL EST ENTENDU QUE ladite vente ne comprend pas les petits chapiteaux actuellement attachés au grand chapiteau.
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le conseil municipal autorise l'administration municipale à procéder à la vente publique dudit bien à partir du 31 août 2018 et que si la municipalité n'obtient pas le prix minimum pour la vente de ce bien, l'administration municipale est autorisée à procéder à une vente privée.

1er amendement à la proposition principale

2018-120 Proposée par Dianna May Savoie, appuyé de Geoffrey Saulnier, QUE la proposition principale soit modifiée en remplaçant « l'administration municipale est autorisée à procéder à une vente privée » par « le présent dossier doit revenir au conseil municipal. ».

2e amendement à la proposition principale

2018-121 Proposée par Ginette Brideau, appuyé de Jean-Yves McGraw, QUE la proposition principale soit modifiée en ajoutant comme condition supplémentaire à la vente du grand chapiteau l'obligation de garder ledit grand chapiteau à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité pour une période de deux ans afin d'assurer des évènements d'envergures dans la municipalité.

Vote sur le 2e amendement à la proposition principale

Le conseil vote sur le 2e amendement.

AMENDEMENT ADOPTÉ.

Vote sur le 1er amendement à la proposition principale

Le conseil vote sur le 1er amendement.

AMENDEMENT ADOPTÉ.

Vote sur la proposition principale

Le conseil vote sur la proposition principale.

PROPOSITION ADOPTÉE.

7.6 CONTRAT AVEC L'ENTREPRISE EMBOU PRODUCTIONS.

Le maire Denis Losier désirant participer au débat laisse son siège au maire suppléant Dianna May Savoie.

Suite au débat, le maire Denis Losier reprend son siège.

2018-122 Proposé par Geoffrey Saulnier, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE la municipalité ne met pas fin à l'entente avec l'entreprise Embou Productions Inc, si cette entreprise fait des spectacles les 7 et 28 juillet 2018 au lieu du 30 juin 2018 et du 3 août 2018.

4 OUI
4 NON

REJETÉE.

Le maire Denis Losier et la conseillère Norma McGraw demandent qu'il soit indiqué qu'ils ont voté non à la proposition.

7.7 JORGANISE – DEMANDE D'ÉQUIPEMENTS POUR UN SPECTACLE.

2018-123 ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de l'entreprise Jorganise pour avoir gratuitement des équipements municipaux pour le 16 juin 2018 dans le cadre d'un évènement concert pour aider au financement du Centre d'oncologie Dr Léon Richard, du Radiothon des Roses et du Relai Sports et Santé.

IL EST PROPOSÉE PAR Norma McGraw, APPUYÉE DE Réaldine Robichaud QUE la municipalité accepte la demande de l'entreprise Jorganise pour les équipements municipaux suivants :

- la scène de 10 x 32,
- les chaises entreposées au 4104, rue Principale,
- les poubelles,
- les barricades,
- les clôtures, et
- le système d'alarme.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE l'administration municipale soit autorisée à utiliser les employés municipaux pour l'installation de ces équipements. **ADOPTÉE.**

7.8 CSRPA – SERVICES D'INSPECTION ET D'URBANISME.

2018-124 ENTENDU QUE le conseil municipal a adopté lors de la réunion extraordinaire du 17 mai 2017, une résolution donnant un avis à la Commission des Services régionaux de la Péninsule acadienne comme quoi la municipalité va fournir son propre service d'utilisation des terres (services d'inspection et d'urbanisme) à compter du 1er juillet 2019.

ENTENDU QUE depuis cet avis, les services d'inspection et d'urbanisme fournis par la Commission des Services régionaux se sont suffisamment améliorés à la satisfaction de la municipalité.

IL EST PROPOSÉE PAR Ginette Brideau Kervin, APPUYÉE DE Dianna May Savoie QUE la municipalité ne se retire plus du service d'utilisation des terres (services d'inspection et d'urbanisme) offert par la Commission des Services régionaux de la Péninsule acadienne étant donné l'amélioration des services offerts.

7 OUI
1 NON **ADOPTÉE.**

7.9 AUTORISATION POUR DES SOUMISSIONS – MARQUAGE DE LIGNES DE RUES.

2018-125 Proposée par Norma McGraw, appuyée de Réaldine Robichaud QUE le conseil municipal donne son accord pour le projet de marquage de lignes de rues pour l'année 2018 et autorise la publication pour des demandes de soumissions.

7 OUI
1 NON **ADOPTÉE.**

7.10 AUTORISATION POUR DES SOUMISSIONS – MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE.

2018-126 Proposée par Norma McGraw, appuyé de Geoffrey Saulnier QUE le conseil municipal donne son accord pour le projet de marquage de la chaussée pour les rues municipales pour l'année 2018 et autorise la publication pour des demandes de soumissions. **ADOPTÉE.**

7.11 ACHAT D'UN LOGICIEL POUR LE SERVICE D'INCENDIES.

2018-127 Proposée par Réaldine Robichaud, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE la municipalité procède à l'achat pour le service d'incendies de la municipalité au montant de 13 578,00 $ plus T.V.H. du logiciel de gestion de l'information BeeOn conçu spécifiquement pour les services d'incendies par l'entreprise ICO Technologies.

7 OUI
1 NON **ADOPTÉE.**

7.12 ENTENTE AVEC L'ÉCOLE DE HOCKEY TRACADIE-SHEILA.

2018-128 Proposée par Dianna May Savoie, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE la municipalité signe une entente avec l'organisme École de Hockey Tracadie-Sheila pour la location de l'aréna municipal pour une durée maximum de quatre semaines au montant de 100 $ de l'heure.

ADOPTÉE.

7.13 ENTENTE POUR L'UTILISATION DE STATIONNEMENT ET UNE SERVITUDE D'EMPIÈTEMENT.

2018-129 Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Dianna May Savoie QUE la municipalité accepte de signer une entente notariée avec les promoteurs du lotissement 511571 N.-B. Ltée concernant l'utilisation de stationnements dans l'emprise de la rue Albert et du boulevard Dr Victor Leblanc ainsi qu'une servitude d'empiètement pour les bâtiments existants tels que démontré dans ledit lotissement. **ADOPTÉE.**

7.14 LOTISSEMENT AVEC RUE PUBLIQUE ET SERVITUDE – LOTISSEMENT DENIS BRIDEAU.

2018-130 Proposée par Norma McGraw, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal donne son assentiment au projet de lotissement Denis Brideau avec une rue publique et une servitude d'utilité publique pour le drainage de ladite rue, et que le greffier municipal signe et appose le sceau de la municipalité sur le plan de lotissement lorsque les travaux d'aménagement de la rue publique seront conformes aux normes municipales et à l'arrêté de lotissement. **ADOPTÉE.**

7.15 LOTISSEMENT AVEC RUE PUBLIQUE - LOTISSEMENT JOHNNY BRIDEAU.

La conseillère Ginette Brideau Kervin ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée du débat et du vote.

2018-131 Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Réaldine Robichaud QUE conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal donne son assentiment au projet de lotissement Johnny Brideau avec deux rues publiques et une rue future et que le greffier municipal signe et appose le sceau de la municipalité sur le plan de lotissement lorsque les travaux d'aménagement de la rue publique seront conformes aux normes municipales et à l'arrêté municipal.
IL EST ENTENDU QUE suite au plan de drainage proposé pour ledit lotissement, la municipalité pourrait exiger une servitude d'utilité publique pour le drainage.
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le conseil municipal accepte dans le cadre de ce projet de prendre en charge le recouvrement en asphalte ou en gravillonnage de scellement de cette future rue municipale conditionnement à ce que le ministère des Transports et de l'Infrastructure accepte d'en effectuer le déneigement.

ADOPTÉE.

La conseillère Ginette Brideau Kervin reprend son siège.

7.16 DEMANDE POUR ENTRETENIR DEUX NOUVELLES RUES – RUES DE L'OUTARDE ET DE L'AIGLE PÊCHEUR.

2018-132 ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la part du propriétaire des rues privées de l'Outarde et de l'Aigle Pêcheur pour que celles-ci deviennent des rues municipales.
ENTENDU QUE ledit propriétaire est prêt à aménager les rues de l'Outarde et de l'Aigle Pêcheur aux normes municipales moins le recouvrement de la surface de circulation.
IL EST PROPOSÉE PAR Réaldine Robichaud, APPUYÉE DE Dianna May Savoie QUE le conseil municipal accepte dans le cadre de ce projet de prendre en charge le recouvrement en asphalte ou en gravillonnage de scellement de cette future rue municipale
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE l'approbation du conseil municipal est conditionnelle à ce que la Commission des Services régionaux approuve le lotissement proposé pour cette future rue municipale et que le ministère des Transports et de l'Infrastructure accepte d'en effectuer le déneigement.

ADOPTÉE.

7.17 ENTRETIEN D'UNE NOUVELLE RUE – LOTISSEMENT BRUNO & NORMAND CAISSIE.

2018-133 ENTENDU QUE le promoteur du lotissement Bruno & Normand Caissie prévoit aménager une nouvelle rue municipale et que le conseil municipal a accepté le plan de lotissement lors de la réunion ordinaire du 8 janvier 2018.
IL EST PROPOSÉE PAR Norma McGraw, APPUYÉ DE Geoffrey Saulnier QUE le conseil municipal accepte dans le cadre de ce projet de prendre en charge le recouvrement en asphalte ou en gravillonnage de scellement de cette future rue municipale.

ADOPTÉE.

7.18 SOUMISSIONS REÇUES POUR LA VENTE D'UN TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ.

2018-134 ENTENDU QUE la municipalité a reçu une seule soumission pour la vente du terrain ayant le NID 20133898 et situé près du chemin William.
ENTENDU QUE ladite soumission est en deçà du prix minimum demandé.
IL EST PROPOSÉE PAR Norma McGraw, APPUYÉ DE Geoffrey Saulnier QUE l'administration municipale soit autorisée à procéder à des propositions pour la vente privée dudit bien.

ADOPTÉE.

7.19 SOUMISSIONS REÇUES POUR LA VENTE D'ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS.

2018-135 ENTENDU QUE la municipalité n'a reçu aucune soumission pour la vente de l'équipement audiovisuel usagé localisé dans l'ancien bâtiment de Service Tracadie.
IL EST PROPOSÉE PAR Ginette Brideau Kervin, APPUYÉE DE Réaldine Robichaud QUE l'administration municipale soit autorisée à procéder à la vente privée desdits biens.

ADOPTÉE.

7.20 DEMANDE DE RECOMMANDATION DE LA CSRPA POUR UNE MODIFICATION AU ZONAGE – ENTREPRISE DE VENTE, INSTALLATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION DE PISCINES ET SPAS.

2018-136 Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyé de Geoffrey Saulnier, QUE CONSIDÉRANT QUE l'article 110 de la Loi sur l'urbanisme prescrit que le Conseil doit demander par écrit l'avis du Comité de révision de la planification de la CSRPA préalablement à l'adoption d'un arrêté pris en vertu de la Loi sur l'urbanisme et que cet arrêté a pour but de permettre une entreprise de vente, installation, entretien et réparation de piscines et spas sur la propriété ayant le NID 20760567 et situé au 3756, rue Principale.

IL EST RÉSOLU que le greffier municipal demande par écrit au Comité de révision de la planification de la CSRPA de donner au Conseil son avis écrit sur le projet d'arrêté dans les trente (30) jours de la demande.

ADOPTÉE.

7.21 AGRANDISSEMENT DE LA CONCESSION À BAIL POUR LA MARINA ET LE PARC RIVERAIN.

2018-137 Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyé de Geoffrey Saulnier QUE le conseil municipal autorise l'administration municipale a procéder à une modification de la concession à bail que la municipalité a pour la marina et le parc riverain afin d'agrandir sa superficie.

ADOPTÉE.

7.22 PRODUCTION V.H.B. – DEMANDE D'ÉQUIPEMENTS POUR UN SPECTACLE.

2018-138 ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de l'entreprise Production V.H.B. pour avoir gratuitement des équipements municipaux du 30 juin au 1er juillet 2018 dans le cadre de l'évènement le Frolic de la Péninsule acadienne.

IL EST PROPOSÉE PAR Dianna May Savoie, APPUYÉE DE Réaldine Robichaud QUE la municipalité accepte la demande de l'entreprise Production V.H.B. pour les équipements municipaux suivants :

- les poubelles,
- les barricades.

ADOPTÉE.

7.23 PRODUCTION V.H.B. – AUTORISATION POUR UTILISER UN TERRAIN MUNICIPAL.

2018-139 Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie QUE le conseil municipal autorise l'entreprise Production V.H.B. a utilisé la propriété municipale ayant le NID 20701298 pour du stationnement dans le cadre de son activité du Frolic de la Péninsule acadienne.

ADOPTÉE.

8) QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT :

- Aucune.

9) CORRESPONDANCES.

9.1 CORRESPONDANCES ENVOYÉES : NO 1 À NO 20.

Pour information.

9.2 CORRESPONDANCES REÇUES : NO 1 À NO 9.

Reçue : 1, 3, 5 et 9.

Pour information.

NO 2 Comité des finissants de la polyvalente W.-A. Losier – Demande pour avoir la location gratuite de l'aréna municipal pour la collation des diplômes.

2018-140 Proposée par Dianna May Savoie, appuyée de Norma McGraw QUE la municipalité accorde au comité des finissants 2018 de la polyvalente W.-A. Losier, la location sans frais de l'aréna S. A. Dionne pour leur cérémonie de remise de diplômes.

ADOPTÉE.

NO 4 Comité MADA – Demande pour avoir des trottoirs

Cette demande sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

NO 6 Création MR – Demande de rencontre pour la location d'un bâtiment municipal.

Cette demande sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

NO 7 Ministère des Transports et de l'Infrastructure – Offre pour un bien excédentaire.

2018-141 Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyée de Ginette Brideau Kervin QUE la municipalité n'accepte pas l'offre du ministère des Transports et de l'Infrastructure d'acquérir la propriété ayant le NID 20178987 pour un montant de 1 000 $.

ADOPTÉE.

NO 9 Bibliothèque municipale de Tracadie – Trois nouveaux membres à la Commission de la bibliothèque.

2018-142 Proposée par Dianna May Savoie, appuyée de Jean-Yves McGraw QUE le conseil municipal approuve les nominations de Nicole Brideau, Annie-Kathy Albert et Linda Basque comme nouveaux commissaires pour la Commission de la bibliothèque publique de Tracadie.

ADOPTÉE.

10) DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL.

- La conseillère Norma McGraw demande que soit envoyée une lettre de félicitations à Audrée Malénie Basque Goguen pour avoir gagné le prix artiste solo de l'année dans le cadre de la 14e finale du concours musical Accros à la chanson.

- Le conseiller Jolain Doiron demande que soit envoyée une lettre de félicitations à l'équipe de volleyball junior masculin de la Polyvalente W.-A. Losier qui sous la direction de Luc Picard et Jean-Charles Bélanger, ont gagné de championnat provincial interscolaire AAA.

- Le conseiller Jean-Yves McGraw recommande que la municipalité participe à un programme pour aider les jeunes à développer leurs talents musicaux.

- La conseillère Dianna May Savoie souligne la finalisation des agrandissements des résidences communautaires Line Ferguson. La conseillère demande également quand aura lieu la cérémonie de changement de nom de la bibliothèque publique, si les bourses d'études pour les finissants de la polyvalente vont être données pour 2018. La conseillère souligne aussi le fait qu'il manque certaines enseignes pour les communautés. Elle demande aussi de réviser lors de la prochaine réunion du comité plénier, la politique sur la rémunération des élus ainsi que la politique sur les assistances financières.

- La conseillère Norma McGraw demande d'avoir le document de l'AFMNB sur les salaires des élus lors de la prochaine réunion du comité plénier.

11) PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC.

- Aucune.

12) QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC.

- Un citoyen félicite les membres du conseil pour leur harmonie. Le citoyen fait aussi des commentaires sur le point du contrat avec l'entreprise Embou Productions et demande si un logiciel acquis de la province est compatible avec le logiciel que la municipalité veut acheter pour le service d'incendies.

- Une citoyenne remercie la municipalité pour son aide accordée dans le cadre du Frolic de la Péninsule acadienne.

- Une citoyenne remercie le conseiller Denis McLaughlin pour son dévouement à la municipalité suite à sa démission.

- Un citoyen se plaint que les anciens DSL ne reçoivent pas leur due ainsi que la possibilité d'utiliser les chapiteaux appartenant à la municipalité. Le citoyen fait aussi des commentaires sur le fait que les jeunes de l'école de Hockey sont chargés pour la patinoire alors que pour le Hockey Senior, la patinoire est gratuite.

- Une citoyenne se plaint que malgré les dates données, la municipalité n'a toujours par reçu les états financiers 2017.
- Une citoyenne fait des commentaires sur le fonctionnement de la municipalité concernant les assistances financières.
- Un citoyen fait des commentaires sur le projet de regroupements et sur les rapports financiers.

13) LEVÉE DE LA RÉUNION.

L'ordre du jour étant épuisé, Norma McGraw propose que la réunion soit levée à 21h28 approximativement.

_____	_____
Denis Losier	Joey Thibodeau
Maire	Greffier municipal